

The background is a complex, layered artwork. It features a central figure with a crown, rendered in yellow and blue tones. The figure's face is partially obscured by a dense, scribbled texture. To the left, there is a smaller, more defined portrait of a man with a beard, also in blue and yellow. The overall style is expressive and somewhat abstract, with a focus on color and texture.

LES ARTS PLASTIQUES

AU LYCEE

MALHERBE

LES ARTS PLASTIQUES AU LYCEE

Seconde

➡ **L'option Arts plastiques facultatif (3h hebdomadaires)** est proposée aux élèves dès l'entrée en classe de Seconde. « Porte d'entrée » du cursus d'arts plastiques au lycée, l'enseignement comprend un temps de pratique, de la culture artistique & des rencontres avec des professionnels du monde de l'art de la culture.

Pratique : La pratique est le pivot de l'enseignement (elle représente environ les 2/3 du volume horaire). Orientée vers la **maitrise d'outils, de techniques et des savoir-faire plasticiens**, elle se décline en :

- « Techniques traditionnelles » : croquis, dessin(s), peinture, gravure, sculpture, assemblages, techniques mixtes ... (Travail sur les matériaux, les gestes, les formes, les outils...)
- Nouvelles technologies : créations numériques, montage vidéo, animation, photographie & installations ... (maitrise de logiciels de création d'images fixe et en mouvement ...)

Culture artistique : Les compétences plasticiennes (pratiques artistiques & techniques) sont travaillées en articulation avec des apports **artistiques théoriques**. L'acquisition d'une **culture artistique** est importante. Elle participe de la construction d'un esprit curieux et ouvert sur la création. Elle se fait au travers d'analyses d'œuvres et la connaissance de courants artistiques. L'approche culturelle est rendue concrète par la rencontre avec des artistes et des professionnels. Des sorties, des expositions rythment régulièrement l'année (Paris : Centre Pompidou, Palais de Tokyo, Grand Palais, Musée du quai Branly, Musée du Louvre...). L'élève participe également à des projets : actions ou « ateliers d'artistes » en relation avec des structures et des dispositifs artistiques (DE VISU, FRAC, Artothèque...).

Programmes : vous trouverez toutes les informations détaillées sur les programmes (pédagogie, entrées, item, cursus, épreuves, questions limitatives ...) en vous rendant sur le site « **Eduscol** », dans les rubriques dédiées aux arts plastiques.

➡ **L'Atelier artistique (72 heures dans l'année)** fonctionne sur le principe d'un atelier créatif qui s'articule autour d'un **projet transdisciplinaire**. Il mélange plusieurs domaines artistiques, s'associant pour réaliser une « création » (ex : arts plastiques + musique + théâtre = spectacle d'art vivant ...). L'atelier est mis en place **certaines années** (sous conditions).

INSCRIPTIONS : Attention, notez que l'entrée en seconde dans l'option arts plastiques, est **conditionnée par un nombre de places limité**. Aussi faut-il être vigilant par rapport aux modalités d'inscription (certains documents seront demandés : dossier de travaux artistiques, lettre de motivation ...). Ils devront être déposés en fonction du calendrier arrêté chaque année. Pour plus de précisions : Reportez-vous aux **modalités d'inscriptions**.

En classe de seconde

Représentation

- Les statuts du dessin
- Le dessin contemporain
- Codes de la ressemblance
- Dispositifs de représentation
- Les représentations du corps

Figuration et image

- Figuration, narration et construction des images
- Temps et mouvement

Matérialité

- Qualité des matériaux
 - Le corps dans la production artistique
 - Objet et espace comme matériaux
- + Présentation, processus, co-création
- ...

Et/ou +

Option

Arts plastiques
facultatif

3h

+ Possibilité de participer à un

Atelier artistique

Projet transdisciplinaire

(Arts plastiques, musique, théâtre,
cinéma ...)

72 h année

Première & Terminale

En **première** et **terminale** les élèves ont la possibilité de poursuivre leur cursus en choisissant (**au choix, ou en cumulant** les deux enseignements) :

➡ **L'enseignement de Spécialité arts plastiques** (4h hebdomadaires en première, puis 6h hebdomadaires en terminale)

(et/ou)

➡ **L'Option facultative d'arts plastiques** (3h en première, puis 3h en terminale).

Pratique : Les formes (plurielles) du **dessin** sont la « base » de la pratique (artistique & plastique). On travaille le dessin, la **peinture** & différentes **techniques graphiques**... Les productions en **volume** sont réalisés avec des matériaux dont on apprend à exploiter le sens & les qualités. On apprend le vocabulaire et des techniques qui participent à la création d'une **image photographique**. On réalise des **installations**, on aborde la « mise espace » des productions et on s'interroge sur « l'espace comme lieu de création ». On réalise des **courts-métrages**, des **films d'animations** et on s'intéresse aux modes et aux moyens de diffusion des réalisations.

Culture artistique : La culture artistique s'organise autour de « Questionnements » (Artistiques, plasticiens ...). Les questions abordées concernent la représentation du corps, de l'espace, la fabrication des images (fixes et en mouvement), l'abstraction, la figuration, la nature et les propriétés des matériaux (...). Ce champ de réflexion ouvre sur d'autres domaines de la création : Architecture, illustration, design, jeu vidéo, création numériques, cinéma, spectacle vivant ...

En **terminale**, un programme limitatif de 3 questions structure l'année. (Voir : « questions et programme limitatif » en classe de « terminale arts plastiques » sur le site « **Eduscol** »)

Pourquoi choisit-on un enseignement d'Arts Plastiques ?

- Pour découvrir et expérimenter des **pratiques** et des **techniques** variées;
- Pour construire un **regard**, développer des **connaissances** (histoires de l'art) et acquérir une solide **culture artistique** (visites, sorties, rencontres, expositions ...);
- Pour développer sa **créativité** (capacités d'invention, d'expérimentations plastiques et de questionnement) et pour comprendre les enjeux liés à la création contemporaine.

→ Essentiellement, l'enseignement des arts plastiques vise à **faire comprendre et à acquérir des démarches de types artistiques.**

Post Bac

Pour les élèves qui envisagent de poursuivre leurs cursus dans des domaines liés aux champs de la création artistique (Ecoles d'art, Ecoles d'architecture, de design, arts graphiques, illustration, communication visuelle, métiers du cinéma, de l'animation, artisanat d'Art ...), les options artistiques peuvent jouer un rôle significatif dans la sélection à l'entrée de ces formations.

En classe de première

Et/ou

Spécialité arts plastiques (4h)

- **Représentation** : dessins (techniques, esthétiques, plastiques, conceptuels), le corps, l'espace, les images fixes et animées, photographie, vidéo, figuratif et non-figuratif;
 - **matériaux et matérialité** : couleurs, lumière ;
 - **Présentation** : Cadre, socle, mise en espace, place du spectateur, lieux, expositions, diffusion ;
 - **Processus de création** (idée/intention, dynamique et collaboration).
- + «questionnements transversaux» et «questionnements artistiques interdisciplinaires»

Facultatif arts plastiques (3h)

- **Dessins** (codes et ressemblance), corps, dispositifs, narration et construction des images fixes et animées ;
- **Matérialité** (transformation, relation au corps, objets et espaces comme matériaux);
- **Présentation**, mise en espace, expositions ;
- **Processus de création** (démarche, intention, collaboration).



En classe de terminale

Et/ou

Enseignement
de spécialité
arts plastiques

6h

Option arts
plastiques
facultatif

3h

Organisation :

En première et en terminale, le temps d'enseignement est réparti en séances de pratique et culture artistique (à raison de 2/3 pour 1/3).

En classe de première spécialité, les « questionnements plasticiens » (3/4 du temps d'enseignement), s'élargissent à des «questionnements transversaux » (Arts et Société; Arts, Sciences et technologies ; Arts et Cultures) et des « questionnements artistiques interdisciplinaires ».

Les « questionnements artistiques interdisciplinaires » intègrent l'architecture, le paysage, le design, le cinéma d'animation, les images numériques, les arts du spectacle et le jeu vidéo.



**Questionnements
plasticiens**

**Questionnements
transversaux**

**Questionnements
artistiques interdisciplinaires**



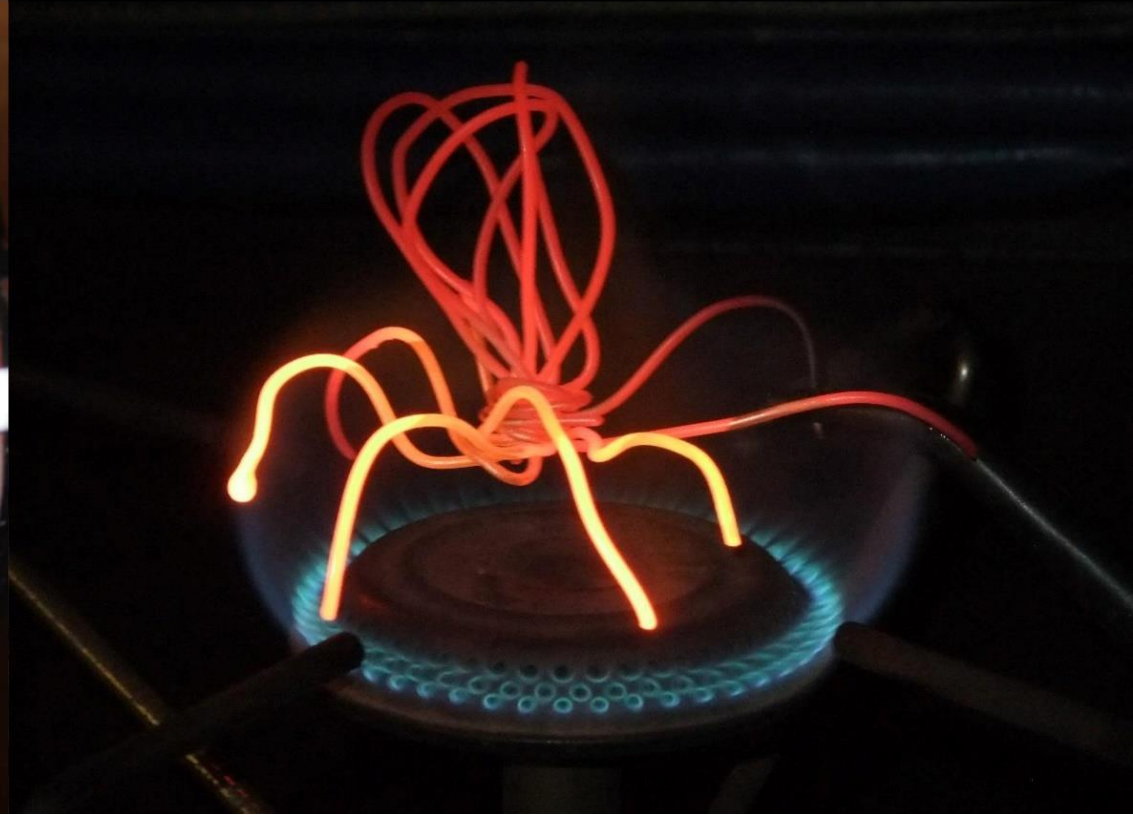
Techniques graphiques



Photographie

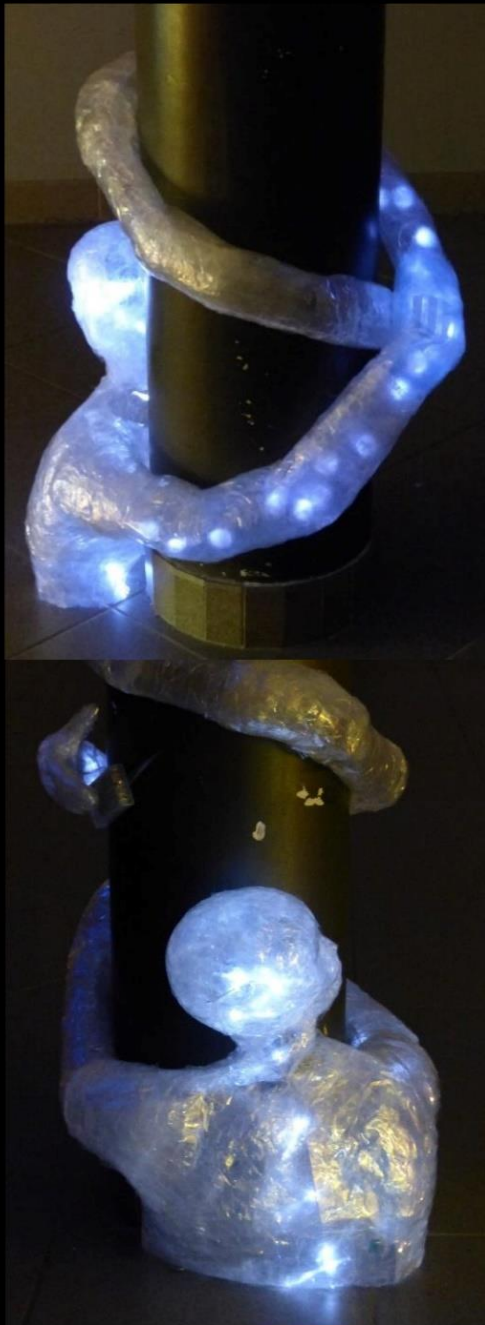


Travaux d'élèves





Travaux d'élèves



Installations





Vidéos



Travaux d'élèves



Après le Baccalauréat

Poursuite des études après une spécialité et/ou option facultative arts plastiques

CPES- d'approfondissement en Arts plastiques (1an)	CAAP	Classes PRÉPAS Arts (publiques ou privées) (1an)	DN MADE, diplôme national des métiers d'art et du design (3ans)	UNIVERSITÉ Licence arts plastiques, arts du spectacle ou histoire de l'art et archéologie (3ans)	GRANDES ECOLES DN MADE (3ans)	Ecoles d'architecture (3ans) = DEEA diplôme d'études en architecture
Écoles régionales des BEAUX-ARTS : (3 ans) = DNA Esam (Caen); ESADHaR (Le Havre); EESAB (Rennes); ESBA (Nantes); ESBAA (Angers); ESBALM (Le Mans); ESBAT (Tours); ENSBA (Paris) ...		Écoles privées d'Art (cursus en 2, 3 ou 5 ans)	mentions : Animation, Espace, Événement, Graphisme, Innovation sociale, Instrument, Livre, Matériaux, Mode, Numérique, Objet, Ornement, Patrimoine, Spectacle.		Boulle; Duperré; Estienne; Olivier de Serres; l'Esat ; EnsAD - Paris École nationale supérieure des Arts Décoratifs ; Ecole nationale supérieure Louis-Lumière ; Ecole du Louvre ; La HEAR ; les GOBELINS ; ENSCI - Les Ateliers – Paris ...	

DNSEP diplôme national supérieur d'expression plastique + 2 ans ; **DSAA** diplôme supérieur d'arts appliqués + 2 ans ; **MASTER** + 2 ans ; **DEA** diplôme d'État d'architecte + 2 ans

Ces formations post-bac ouvrent sur les métiers de la mode, du graphisme, de l'Art, de la photographie, du cinéma, du design, de l'architecture, de la création numérique, les métiers de la culture et du patrimoine, l'enseignement ...